



Collège de zone de secours « Val de Sambre »


En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 24 mars 2026

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 10 mars 2026
2. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté - Année 2018
3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2019
4. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté - Année 2020
5. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté - Année 2021
6. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
7. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2023
8. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2024
9. Rapport du quatrième trimestre 2025 sur le fonctionnement de la zone
10. Proposition Conseil de zone – Démission volontaire d'un sergent volontaire

11. Proposition Conseil de zone - Fin de stage de mobilité dans le même grade - Nomination à titre définitif d'un major professionnel
12. Proposition Conseil de zone – Mobilité - Admission au stage de sapeur-pompier volontaire
13. Proposition Conseil de zone – Mobilité - Admission au stage de sapeur-pompier volontaire
14. Ordonnancement des mandats N°264 au n°292
15. Ordonnancement des mandats N°256 au n°263
- Points adjoints à la séance :
16. Ordonnancement des mandats N°293 au n°302

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Signé numériquement par
Philippe VAUTARD pour
le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 02/04/2026 16:26:03

Philippe VAUTARD.